

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix – Travail - Patrie

-----  
MINISTRE DES POSTES  
ET TELECOMMUNICATIONS

-----  
INSPECTION GENERALE CHARGEE DES  
QUESTIONS TECHNIQUES



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace – Work – Fatherland

-----  
MINISTRY OF POSTS AND  
TELECOMMUNICATIONS

-----  
INSPECTORATE GENERAL IN CHARGE  
OF TECHNICAL MATTERS

## **16<sup>ème</sup> session annuelle de la Commission des Nations Unies sur la Science et la Technologie pour le Développement**

*Genève, du 03 au 07 juin 2013*

### **PREMIERE TABLE RONDE MINISTERIELLE**

#### **THEME : EXAMEN DES PROGRES ACCOMPLIS DANS LA MISE EN ŒUVRE DES TEXTES ISSUS DU SOMMET MONDIAL SUR LA SOCIETE DE L'INFORMATION (SMSI)**

=====

**Excellences,**

**Mesdames et Messieurs, en vos rangs, grades et qualités respectifs**

Qu'il me soit permis d'entrée de jeu d'exprimer la profonde gratitude du Gouvernement de la République du Cameroun aux organisateurs des présentes assises, pour le cadre d'échange des meilleures pratiques et de retours d'expériences qu'ils offrent aux différents pays, d'établir le bilan de l'action engagée en vue de la mise en œuvre des recommandations du Société Mondiale sur la Société de l'Information (SMSI).

Qu'il me soit également permis de témoigner la reconnaissance du Cameroun et de son illustre Chef, le Président Paul BIYA au pays hôte ami, la Suisse, qui a bien voulu accepter d'abriter ces assises.

**Excellences, mesdames et Messieurs,**

Il y a dix (10) ans, s'est tenu en deux phases, ici à Genève en 2003 et à Tunis en 2005, le Sommet Mondial sur la Société de l'Information, sous l'égide des Nations Unies. Dans sa résolution 2006/46 du 28 juillet 2006 intitulée « mise en œuvre des textes issus du Sommet Mondial sur la Société de l'Information et réexamen de la Commission de la science et de la technique au service du développement », le Conseil Economique et Social a mis en place des mécanismes de suivi des progrès réalisés dans la mise en œuvre des textes du SMSI.

Cette rencontre me donne l'occasion de présenter les progrès accomplis par le Cameroun dans la mise en œuvre des différentes recommandations visant à promouvoir une société de l'information inclusive.

**Sur le plan politique**, la volonté de bâtir une société de l'information inclusive s'est manifestée pour la première fois dans le discours du Chef de l'Etat, S.E Paul BIYA, Président de la République du Cameroun, prononcé le 03 novembre 2004 en ces termes : «**Notre pays a besoin d'un accès généralisé à l'Internet.**»

Depuis lors, plusieurs actions ont été entreprises visant à créer un cadre favorable au développement des TIC au Cameroun. Sans être exhaustif, nous pouvons citer :

- la validation du Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi, ancré sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et les recommandations du SMSI, qui décline la vision de développement du Cameroun en vue de son émergence à l'horizon 2035 ;
- l'ouverture du marché des communications électroniques à un troisième opérateur de téléphonie mobile pour la fourniture des services 3G ;
- l'instauration d'un cadre réglementaire incitatif et favorable aux investissements dans le domaine des télécommunications et TIC.

**Au niveau institutionnel**, le secteur des Télécommunications et des TIC comprend les acteurs suivants aux rôles spécifiés :

- le Ministère des Postes et Télécommunications chargé de la supervision, de la réglementation, de l'élaboration de la politique et des études sectorielles;
- l'Agence de Régulation des Télécommunications chargée du suivi et du contrôle des activités des opérateurs de réseaux et fournisseurs de services de communications électroniques ;
- l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication, Autorité de Certification Racine chargée de la régulation des activités de sécurité des réseaux et systèmes d'information, et de celles relatives au développement des TIC ;
- l'Ecole Nationale Supérieure des Postes et Télécommunications assure la formation des jeunes aux différents métiers des télécommunications et TIC.

**Au plan réglementaire**, et en tenant compte d'un environnement convergent et des menaces qu'il présente, le Président de la République a promulgué cinq lois essentielles au rang desquelles :

- la loi n°98/013 du 14 juillet 1998 relative à la concurrence ;
- la loi n° 2010/012 du 21 décembre 2010, relative à la cybersécurité et à la cybercriminalité au Cameroun qui dote le pays d'une autorité de certification Racine et réprime les crimes cybernétiques;
- la loi n° 2010/013 du 21 décembre 2010, régissant sur les communications électroniques au Cameroun qui consacre la délivrance des licences multiservices dans un environnement convergent ;
- la loi n° 2010/021 du 21 décembre 2010, régissant le commerce électronique au Cameroun qui favorise l'éclosion du e-commerce ;
- la loi-cadre n°2011/012 du 06 mai 2011 portant protection du consommateur au Cameroun.

En marge des textes législatifs, plusieurs textes réglementaires subséquents ont également été signés.

A travers le projet le projet « d'appui à l'Harmonisation des Politiques relatives aux TIC en Afrique subsaharienne », en abrégé HIPSSA qui est l'une des composantes du projet global UIT-ACP-Union Européenne, notre pays a pu harmoniser son cadre légal et réglementaire avec celui de la sous-région Afrique centrale.

**Sur le plan infrastructurel**, notre pays a réalisé d'importants projets pour mettre en œuvre les actions prescrites par le SMSI. L'on peut citer, sans être exhaustif :

- l'extension du réseau de transport à fibre optique (plus de 6 000 km déployé) pour permettre l'accès large bande à toutes les régions, départements et autres localités reculées du pays ainsi que l'interconnexion avec les pays de l'hinterland aux différents câbles sous marins à fibre optique ;
- la construction des points d'atterrissage des câbles sous-marins à fibre optique (SAT-3 et WACS) ;
- le Projet Central African Backbone (CAB) : le Cameroun est au centre du projet CAB dont l'objectif est de compléter les chaînons actuellement manquants pour, à la fois, fournir les liaisons de télécommunications indispensables entre les Etats de l'Afrique Centrale, assurer leur raccordement au réseau à fibre optique mondial et permettre ainsi la mise à disposition de l'Internet Haut Débit au plus grand nombre en se reliant à moindre coût à la station terminale du câble sous-marin intercontinental SAT-3 situé dans la capitale économique Douala. L'interconnexion par fibre optique du Cameroun avec la République du Tchad est effective depuis mars 2012 ;
- la construction des Téléc centres Communautaires Polyvalents et points d'accès numériques, équipés le cas échéant de panneaux solaires ;
- la couverture en réseau des zones frontalières et enclavées ;
- la mise en place d'une Infrastructure nationale à Clé Publique (PKI) et d'un Computer Emergency Response Team (CERT) ;
- le développement des réseaux de télémédecine et de téléenseignement à travers le projet panafricain de services en ligne ;
- la mise en œuvre du e-government par le déploiement d'un Intranet Gouvernemental et des principales applications métiers de l'Etat, à l'instar :
  - du Système Informatique de Gestion Intégrée des Personnels de l'Etat et de la Solde (SIGIPES) ;
  - du Système Douanier Automatisé (SYDONIA) ;
  - du projet e-regulation accompagné par le CNUCED est une base de données en ligne conçue pour apporter une totale transparence dans les procédures administratives de la vie de l'entreprise au Cameroun;
  - du projet Devhope, portail de projets communautaires et de responsabilité sociale des entreprises qui permet aux initiateurs des projets (notamment les collectivités territoriales décentralisées) d'avoir les financements des bailleurs de fonds traditionnels, les dons des citoyens et des entreprises qui s'engagent dans la responsabilité sociale ;
  - du e-procurement dont le plan directeur est en cours d'élaboration avec la coopération coréenne...
- la refondation de l'Ecole Nationale Supérieure des Postes et Télécommunications du Cameroun
- l'Emergence d'Instituts Privés d'Enseignement Supérieur (IPES). Le Cameroun compte à ce jour 98 IPES répartis dans les 10 régions du pays, dont 33 dans le domaine des TIC.

Les gages de succès de la société du savoir de demain passent par le développement des services mobiles et des applications associées pour permettre au plus grand nombre d'accéder à l'information. Raison pour laquelle un accent particulier doit être mis sur:

- ✓ le développement d'un service de téléphonie mobile de qualité;
- ✓ l'expansion de l'interconnexion sous-régionale ;
- ✓ et la résilience/diversification des réseaux.

Le Cameroun entend à l'avenir jouer un rôle moteur dans la sous-région Afrique Centrale en diversifiant davantage les réseaux d'accès à l'international via la construction de nouveaux points d'atterrissement de câbles sous-marins à fibre optique, l'extension du backbone national à fibre optique pour permettre l'accès haut débit à toutes les populations et l'interconnexion avec les pays voisins ainsi que la sécurisation des communications électroniques et des applications dans la sous-région.

### **Excellences, mesdames et Messieurs,**

Les progrès accomplis sont réels et perceptibles. Toutefois, le chemin à parcourir reste parsemé de défis et difficultés à surmonter.

Cette audience me donne l'occasion d'appeler l'attention de la communauté internationale sur le rôle essentiel des pays du Nord et des pays émergents à œuvrer pour le plein épanouissement des Pays en développement.

Puisse les Pays en développement bénéficier en permanence et à moindre coût, de l'expertise et des compétences avérées des ressortissants des pays nantis. Autrement dit, nous recommandons vivement la mise sur pied d'un programme d'assistance aux Pays en développement, pour l'élaboration des stratégies de développement dans notre région, en vue d'atteindre les OMD et de mettre en exécution, à brève échéance, l'ensemble des recommandations du SMSI.

L'humanité entière doit percevoir le phénomène de la mondialisation comme un prélude à la Galaxisation. La nécessité de réduire la fracture numérique mondiale devient alors un impératif au regard du rêve universel qu'est la Galaxisation.

Je vous remercie pour votre aimable attention.